

Inf'Eaux 22

« On racontait qu'un ogre amoureux, croyait que sa belle s'était noyée, alors il buvait l'eau de tous les lacs et la recrachait plus loin, formant ainsi d'autres lacs qu'il vidait à nouveau, et ceci sans fin. »

Claudie Gallay

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données de
qualité d'eau issues du
réseau départemental sont
consultables sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr/cartes>

Le Lac de Jugon © T.Jeandot

Info et agenda

Journée mondiale du climat 2021

À l'occasion de la journée mondiale du climat du 8 décembre 2021, **Sciences en lumière** a réalisé une série de **7 podcasts** avec les chercheurs et chercheuses de Biogéosciences (UMR CNRS/uB/EPHE) : <https://bit.ly/3n3WR3D>



Décembre 2021 en résumé

- Un déficit de pluie sur bon nombre de secteurs.
 - Les débits des cours d'eau soutenus à l'Ouest, se rapprochant des normes de saison coté Est.
 - En décembre, légère hausse de la moyenne en nitrates.
 - Le glyphosate, encore très présent dans les rivières malgré sa possible interdiction par l'Europe en fin d'année.
 - Zoom sur l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités et ses interventions en matière d'assainissement.
- > Retrouvez également quelques infos bilan de l'année écoulée : débits et évolutions de la qualité nitrates de nos cours d'eau intégrant les derniers résultats.

VIGICRUES

Service d'information sur le risque de crues
des principaux cours d'eau en France

**Accès direct à Vigicrues
France**

Le site Vigicrues du ministère de la Transition écologique vous propose de **suivre en temps réel le risque de crues dans votre région**.

Consultez directement l'état des rivières : <https://bit.ly/3thUez1>
et **recevez des infos personnalisées** : <https://bit.ly/3Gprx6Q>

Préparez-vous à la Journée mondiale des zones humides 2022 !

Du 29 janvier au 28 février,
le thème de la Journée Mondiale des Zones Humides est
« Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature ».

En savoir + : <https://bit.ly/3JPGaT5>



Appel à projets en faveur des espèces menacées

Jusqu'au **15 février 2022**, répondez à l'appel à projets de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne en faveur **des espèces menacées inféodées aux milieux aquatiques et humides**.

Détail : <https://bit.ly/3EjDABU>

**Côtes d'Armor
le Département**



Météo et précipitations

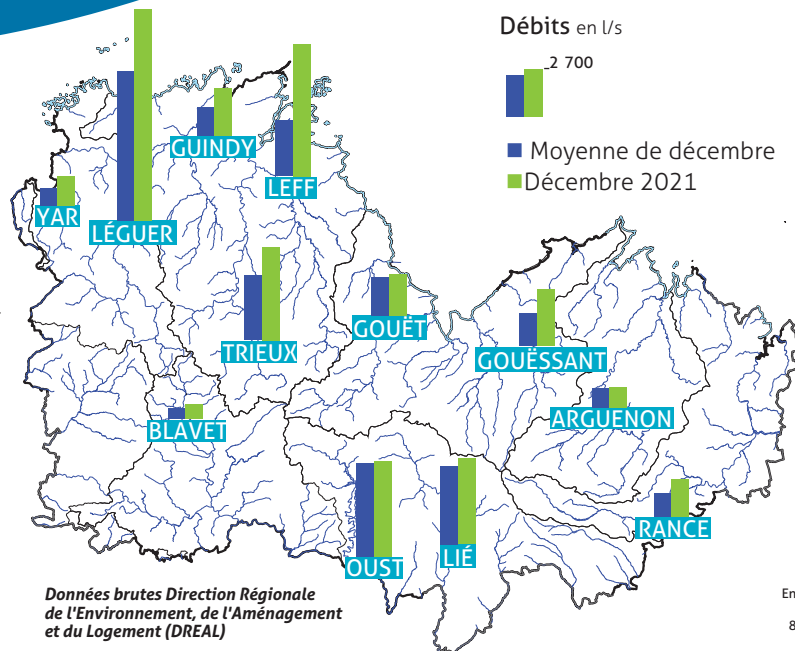
Débits des rivières

Point sur les débits

Décembre 2021 est marqué par une pluviométrie déficitaire sur bien des secteurs, notamment dans le sud du département, ainsi qu'un faible ensoleillement.

Des débits encore soutenus à l'Ouest, se rapprochant des régimes de saison à l'Est du département

Le débit des rivières est conséquent mais les écarts par rapport à la norme s'amenuisent suite à septembre et novembre déjà déficitaires en pluie.



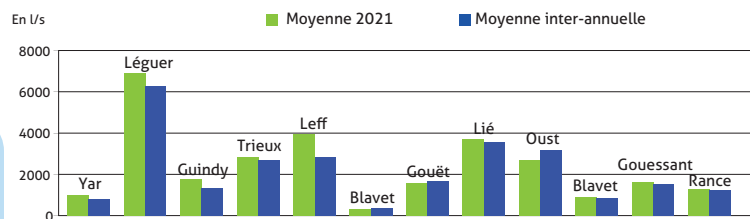
Pluviométrie de décembre 2021

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche-Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
du 1 ^{er} au 10	60	81	54	67	37
du 11 au 20	4	2	1	1	4
du 21 au 30	36	39	21	16	20
Cumul du mois en mm	110	122	76	84	61
Rapport à la normale	< normale	> normale	< normale	- normale	< normale

Bilan hydrologique de l'année 2021

Les débits mensuels ont été majoritairement supérieurs aux normales hormis au printemps. Globalement sur l'année, les débits dépassent les moyennes interannuelles, très légèrement sur les cours d'eau de la moitié Est du département, plus nettement sur ceux de la moitié Ouest.

Débits moyens 2021 par rapport aux débits



Pour en savoir plus :
Données brutes DREAL disponible sur
<http://www.hydrologie-bretagne.fr>

Bilan des écoulements dans les rivières costarmoricaines Tendance sur l'année hydrologique 2021

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
++	++				+	++	+	+	+	+	+

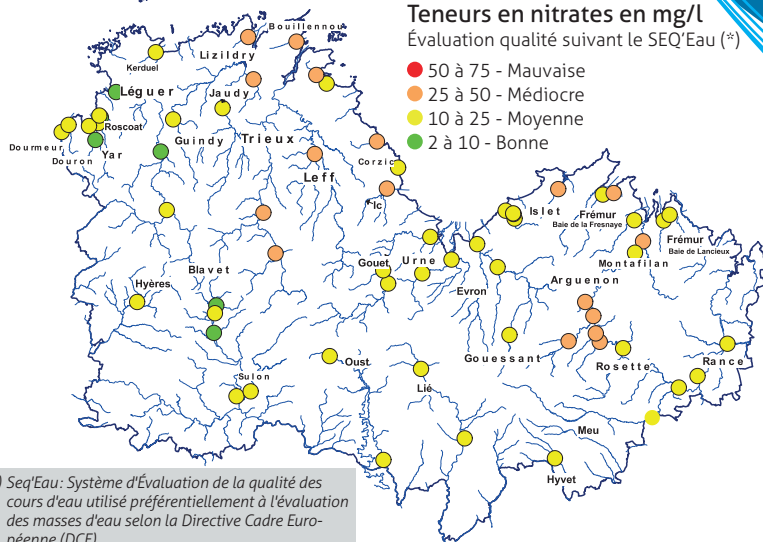
■ supérieurs aux normales ■ voisins des normales
■ inférieurs aux normales ++ significativement

Teneurs de décembre 2021

Données départementales

Teneurs en nitrates en mg/l
Évaluation qualité suivant le SEQ'Eau (*)

- 50 à 75 - Mauvaise
- 25 à 50 - Médiocre
- 10 à 25 - Moyenne
- 2 à 10 - Bonne



(*) Seq'Eau: Système d'Évaluation de la qualité des cours d'eau utilisé préférentiellement à l'évaluation des masses d'eau selon la Directive Cadre Européenne (DCE).

Les nitrates dans les rivières

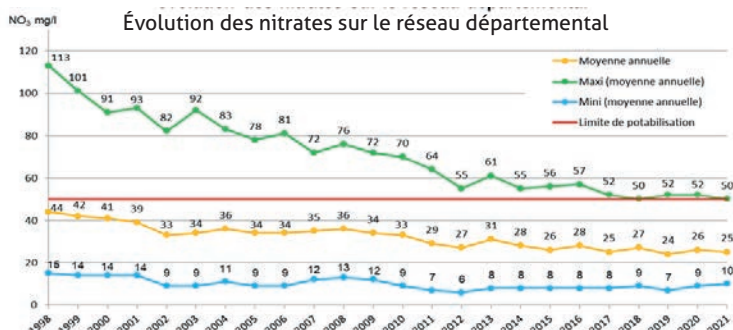
Légère hausse de la moyenne

La moyenne de décembre est en hausse de 2 mg/l soit une valeur de 22 mg/l. Pour 55% des points, l'augmentation oscille de 1 à 26 mg/l, ce maximum est observé sur l'étang du Guillier. On note également une progression de 17 mg/l sur le Quilloury et Montaflan.

Du côté des améliorations (39%), elles sont le plus souvent modestes quelques mg/l excepté sur le Lizildry dont la concentration diminue de 11 mg/l.

Le graphique de l'évolution des moyennes depuis 1998, indique des valeurs en baisse, passant de 40 à 25 mg/l pour la moyenne, des maxima en chute de 40 mg/l et des minima offrant quant à eux, peu de variation.

À surveiller : la moyenne qui depuis 3 ans augmente.



Nos résultats nitrates sont disponibles sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr/cartes>

Les pesticides dans les rivières

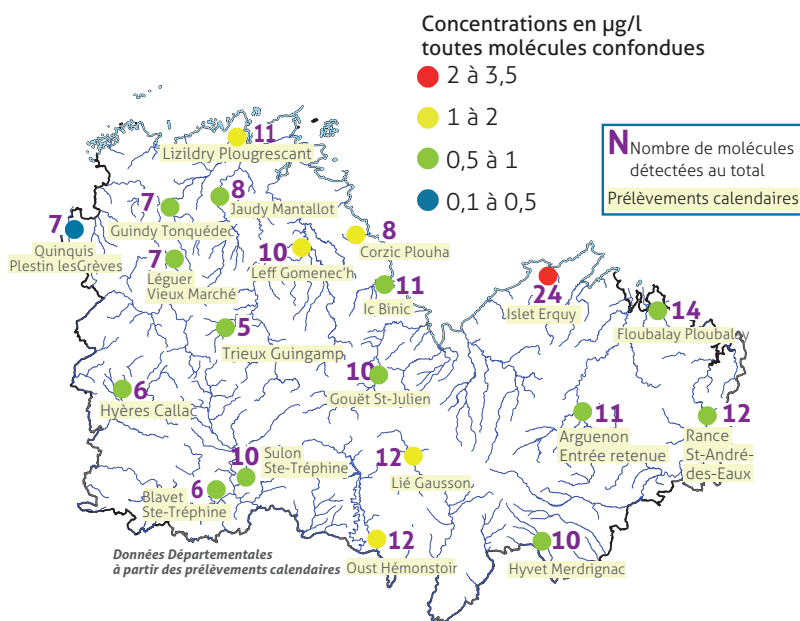
Résultats de novembre 2021¹

Le glyphosate, encore très présent dans les rivières !

- 34 pesticides sont mesurés au total en novembre sur les 20 rivières observées. 11 substances sont dites « actives » et 23 sont des produits de dégradation (métabolites).
- Le glyphosate est le produit actif le plus fréquent, décelé dans 65 % des rivières. Sa présence récurrente témoigne de son utilisation encore très répandue en agriculture alors que l'échéance d'un possible retrait de ce produit approche. Fin 2022, un vote par la commission européenne doit en effet avoir lieu pour l'arrêt définitif de ce produit tant décrié (ou son renouvellement).
- Notons également que l'AMPA, un des métabolites du glyphosate, est quant à lui décelé dans la quasi-totalité des cours d'eau (95%).
- Citons également la présence importante de métabolites, tous issus d'herbicides, dont certains sont présents chroniquement et dans la totalité des eaux : le méta-zachlore ESA et méto-lachlore ESA, l'ASDM (dégradation du nicosulfuron).
- Pour avoir accès au détail des substances dans chacun des cours d'eau observés, consultez l'application <https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

¹ 1 Décalage de communication lié au décalage de traitement des prélèvements pesticides au labo.

Teneurs de novembre 2021



Nos résultats pesticides sont disponibles sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr/cartes>

L'épuration des eaux usées

Les eaux usées domestiques et industrielles créées par les activités humaines contiennent de nombreuses substances : matières organiques, micro-organismes potentiellement pathogènes, graisses, détergents, médicaments. Pour réduire cette pollution et ne pas altérer les cours d'eau récepteurs, l'épuration est indispensable.

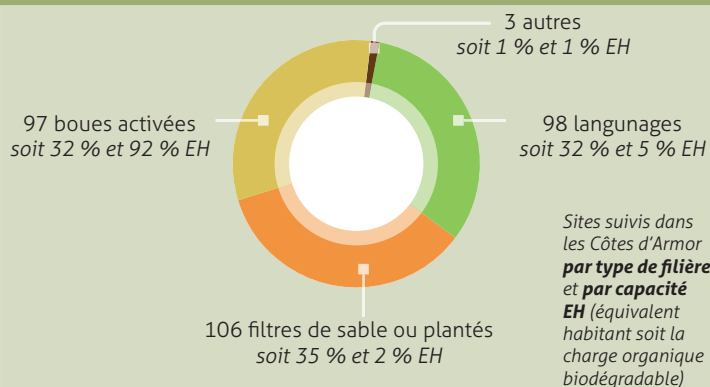
Modes d'assainissement

On distingue

- l'Assainissement Collectif (AC) réalisé dans une station de traitement ou STEP
- l'assainissement individuel ou autonome où le propriétaire assainit les eaux usées de son habitation, on parle d'Assainissement Non Collectif ou ANC.

Les techniques épuratoires

- Les boues activées qui éliminent la pollution à l'aide de bactéries
- Le lagunage utilisé pour les petites stations
- La phyto-épuration qui utilise le pouvoir dépolluant des plantes et bactéries.



La réglementation

Les rejets des STEP doivent respecter les normes de la directive européenne 91/271/CEE relative au traitement des Eaux Résiduaire Urbaines (ERU) et l'arrêté du 22 juin 2007 (autosurveillance).

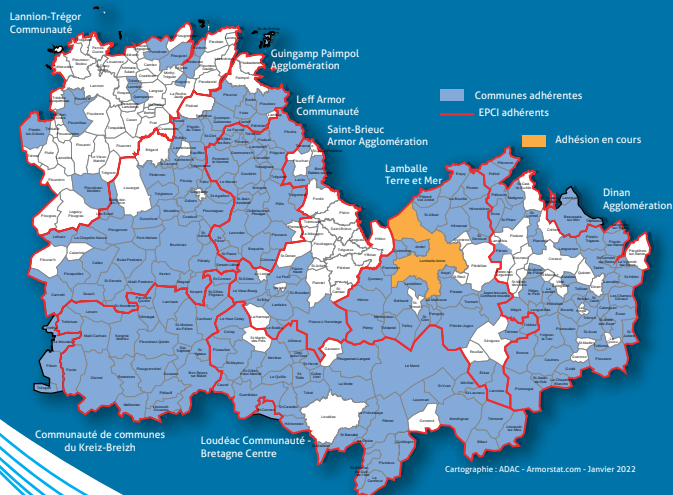
Les performances de l'épuration sont suivies avec les paramètres matières organiques (DBO, DCO), les indicateurs de qualité (azote, nitrites, phosphore, MES) et les microorganismes (coliformes, E.Coli).

Depuis la loi NOTRe-2015, la compétence assainissement des communes est assurée par les EPCI (communautés de Commune ou d'Agglomération) avec une dérogation jusqu'en 2026 au choix des communes. Dans le département, 7 EPCI sur les 8 présentes ont pris cette compétence assainissement.

Focus territorial

Zoom sur L'ADAC, l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités créée en 2012 à l'initiative du Conseil Départemental et l'Association des Maires de France 22.

Communes et Epci
Adhésion à l'ADAC 22
(Janvier 2022)



L'ADAC est un outil de solidarité et de mutualisation au service des collectivités costarmoricaines, elle **conseille et accompagne plus de 250 collectivités locales** en Côtes d'Armor (communes, département, EPCI...) **en matière d'ingénierie** pour les aider à concrétiser leurs projets.

Les missions

L'ADAC, c'est une **équipe de spécialistes** regroupés autour de **4 missions** :

1. Mission Voirie et Aménagement des Espaces Publics :

- > assistance à maîtrise d'ouvrage sur des aménagements urbains, centres-bourgs, parkings, aires de jeux, espaces sportifs, sécurisation routière, pistes cyclables... et maîtrise d'œuvre pour l'entretien de voiries rurales.

2. Mission Bâtiment :

- > assistance à maîtrise d'ouvrage pour tous les projets de bâtiments, en neuf, rénovation-réhabilitation ou mise aux normes : salles des fêtes, mairies, écoles, EHPAD, salles de sport, ateliers techniques, bâtiments patrimoniaux...

3. Mission Assainissement Collectif :

- > intervention sur des problématiques d'assainissement collectif/études réglementaires, AMO réhabilitation, STEP, réseaux, plans d'épandage.
Depuis 2020, l'ADAC porte les missions d'Assistance technique, sur le diagnostic des systèmes épuratoires ainsi qu'une mission d'animation et de collecte de données.

4. Mission Observation et Assistance aux Territoires :

- > mise à disposition d'éléments statistiques et cartographiques, d'analyses et comparaisons territoriales, afin de mieux comprendre les évolutions démographiques, économiques et sociales en Côtes d'Armor.

Retrouvez l'outil **Armorstat**, centre de ressources socio-économiques : <https://www.armorstat.com/>

Le bilan 2020*

En 2020, dans les Cotes d'Armor, sur un total de 383 stations, 304 ont été suivies.

- La **filière boues activées** est prédominante et représente plus de 90 % de la capacité installée (+13 stations). Cette filière concerne aujourd'hui des capacités plus faibles de 600 EH (Équivalent Habitant) au lieu de 1200/1500 EH précédemment au vu du renforcement des exigences réglementaires sur la qualité des rejets.
- Le **lagunage** utilisé pour les petites stations est en net recul au profit des systèmes avec filtres et boues activées (+25%).
- La **filière filtres** est adaptée aux petites stations dont une majorité de filtres plantés de roseaux qui se sont fortement développés pour répondre aux exigences de qualité.

Les **bilans** de conformité indiquent le **respect des normes pour 58 %** des systèmes d'assainissement.

Les non conformités sont liées au dépassement des normes de rejets (50%), à des déversements (15 %), aux surcharges hydrauliques (10 %), à l'absence de données (22%) et de documents (4%).

*le bilan 2020 est comparé aux chiffres de l'année 2006

Zoom sur un traitement tertiaire

Sur le territoire de Lamballe Terre & Mer, la **station d'épuration de Lanrelas** est de **type lagunage**.

Pour éliminer le phosphore, un traitement physico-chimique a été installé entre 2 lagunes. L'injection du coagulant de type chlorure ferrique, est asservi au débit et permet de réduire le phosphore dans le rejet. Les boues formées décantent et sont envoyées en compostage, les eaux traitées vont à la rivière.



Injection coagulant



Barrage flottant



DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR
Direction du Patrimoine
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable
sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau

Côtes d'Armor
le Département

